

Bonjour, Mesdames et Messieurs, et merci, monsieur le président de votre aimable présentation. Je me réjouis d'avoir à nouveau la possibilité de m'adresser à cette assemblée, à l'occasion des consultations annuelles pour préparer la 45<sup>e</sup> session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme.

2 Notre réunion revêt cette année une importance particulière puisque après quelque quatre ans d'absence, le Canada siègera à nouveau en tant que membre de la Commission des droits de l'homme. Si au cours des années antérieures nous avons pris une part active aux travaux de la commission en tant qu'observateur, faisant la promotion de plusieurs initiatives, nous aurons maintenant le possibilité de jouer un rôle de premier plan. Nous pourrons présenter des résolutions et exercer une influence plus grande lors des consultations informelles. Nous serons présents lors des séances à huis-clos de la commission là où est discutée la situation des droits de la personne dans plusieurs pays. Le Canada sera ainsi en mesure de faire valoir mieux que jamais son engagement actif envers les droits de la personne.

3 Permettez-moi de saisir cette occasion pour réitérer l'importance qu'accorde le Gouvernement à la promotion internationale des droits de la personne. Cet élément clé de notre politique étrangère reflète l'attachement profond de la population canadienne à la défense des droits de la personne et repose sur des convictions nationales solidement enracinées. Lorsque nous sommes confrontés à des situations d'abus flagrants des droits de la personne, notre action sur le plan international vise, à court terme, à oeuvrer à l'amélioration rapide des conditions où se trouvent ceux qui sont privés de la pleine jouissance de leurs droits. A plus long terme, tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral, le Canada s'emploie à promouvoir l'acceptation de normes internationales en matière de droits de la personne et à assurer que les Etats agissent en conformité avec ces normes. Dans ce domaine, nous bénéficions d'une réputation enviable qui témoigne des efforts soutenus que nous avons fournis tout au long des années pour défendre la cause des droits de la personne.